

**Ville de TROIS-RIVIÈRES**

Publication le : 20-08-2025

Séance du 08 AOÛT 2025

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AOÛT 2025**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Procurations
29	19	01
Vote		
À L'UNANIMITÉ	Pour : 19	
	Contre : 00	
	Abstentions : 01	

Convocation du Conseil Municipal
en date du :

01 Août 2025

L'an 2025, le Vendredi 08 Août à 17 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la **SALLE DES DÉLIBÉRATIONS**, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Jean-Louis FRANCISQUE**, Maire, pour la tenue de sa 4ème session ordinaire de l'année.

Élus	Présent	Absent	Procuration	Élus	Présent	Absent	Procuration
FRANCISQUE Jean- Louis	X			SACILE Serge	X		
MOCKA Jocelyne	X			DUFLO Rémi	X		
NOËL Jean-Philippe	X			DARMALINGON Charly		X	
GIRAULT Marie-Agnès	X			FARAJE Fabienne	X		
LAROCHELLE Louis		X		DEVAUX Charles-Henri	X		
URGIN Sabrina	X			ARICIQUE Valérie	X		
LAVITAL Patrick	X			CHRISTOPHE Annie	X 17H32		
ROCHEMONT Marylène		X		DAMAS Marie-Pierre	X		
MIROITE Fulbert		X		BOURGEOIS Sylviane		X	
ANSELME Jacques	X 17H06			RUPAIRE Frantz		X	
EUGÉNIE Gilberte	X			FAUSTA Jimmy	X 17H10		
SAINTE-LUCE Ninette		X		OTTO Josette		X	
SARREAU Alain			X	JERSIER Claude		X	
MARCIN Marie-Claude	X			LAROCHELLE Laurence	X 17H20		
LOSAT Albert	X				19	09	01

Élus absents	Procuration à :
SARREAU Alain	ANSELME Jacques

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil municipal. Madame Marie-Agnès SAINT-VAL a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D_20250808_67
**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT DANS LE CADRE DE
L'OPÉRATION « RÉNOVATION DE LA PISCINE MUNICIPALE »**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants,

Délibération n°67 Approbation du plan de financement et demande subvention auprès de l'ANS dans le cadre de l'opération
Rénovation de la piscine municipale

**Ville de TROIS-RIVIÈRES****Séance du 08 Août 2025**

CONSIDÉRANT le dispositif « Plan 5000 équipements – Génération 2024 » porté par l'Agence Nationale du Sport,

CONSIDÉRANT l'historique de la piscine municipale, construite en 1993 à l'occasion de l'opération des *100 mille piscines*, d'une capacité d'accueil de 195 personnes, avec un bassin principal dédié à l'apprentissage de la natation pour les enfants et les adultes, ainsi qu'aux activités d'aquagym,

CONSIDÉRANT les travaux partiels réalisés en 2015-2016, notamment dans la salle des machines afin d'améliorer le traitement de l'eau,

CONSIDÉRANT que la piscine municipale est exploitée sur deux saisons :

- La période scolaire (du 1er septembre au 30 juin)
- Les grandes vacances (du 1er juillet au 30 août),

CONSIDÉRANT qu'en raison de la fermeture de la piscine intercommunale de Rivière des Pères et des difficultés d'accès aux plans d'eau dans le sud Basse-Terre, la piscine communale connaît une forte augmentation de fréquentation, en particulier de la part des écoles et des associations spécialisées,

CONSIDÉRANT la nécessité de moderniser et rénover l'équipement afin de répondre à cette demande accrue dans de bonnes conditions,

CONSIDÉRANT l'opportunité de solliciter un financement au titre du « Plan 5000 équipements – Génération 2024 » de l'A.N.S.,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE

A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1: D'APPROUVER le programme de travaux de modernisation de la piscine municipale comprenant les postes suivants :

Poste	Intitulé	Montant HT
00	Études de faisabilité	14 000,00 €
01	Remise aux normes installation électrique / Climatisation	20 000,00 €
02	Vérification et reprise réseaux EU-EV / Remplacement sanitaires	15 000,00 €
03	Menuiseries / Serrureries extérieures / Peinture intérieure et extérieure / Reprise éclats béton et fissures	35 000,00 €
04	Reprise de la salle des machines	55 000,00 €
05	Rénovation des bassins	35 500,00 €
06	Réfection de la toiture	25 000,00 €
07	Sécurisation et protection du site (anti-intrusion)	15 000,00 €

Montant total prévisionnel HT : 214 500,00 €

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel suivant :

Financier	Montant HT	%
Agence Nationale du Sport – Plan 5000 équipements	171 600,00 €	80 %
Commune de Trois-Rivières	42 900,00 €	20 %
Total	214 500,00 €	100 %



971-219711322-20250820-13-DE

Réception par le Préfet : 20-08-2025

Publication le : 20-08-2025

Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 08 Août 2025

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter l'Agence Nationale du Sport pour l'octroi de la subvention correspondante ainsi que tout autre partenaire financier susceptible de participer à l'opération.

ARTICLE 4 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de ce projet, à engager et liquider les dépenses, et à percevoir les recettes correspondantes.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 08 Août 2025.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

*-recours administratif gracieux auprès de mes services,
-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site internet «www.telerecours.fr»*

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE

971-219711322-20250820-13-DE

Réception par le Préfet : 20-08-2025

Publication le : 20-08-2025